Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 80 (2016) **Heft:** 319-320

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE ROMANE

Rome, le mercredi 20 juillet 2016

L'Assemblée générale de la Société de Linguistique romane, convoquée suite à la disparition prématurée du président par le vice-président dans la *Revue de Linguistique romane* (tome 79, 2015, p. 642) s'est tenue à l'Université de Rome à l'occasion du XXVIII^e Congrès de linguistique et de philologie romanes, le mercredi 20 juillet 2013, à 17h00.

La séance, à laquelle ont pris part 109 membres présents ou représentés, a été présidée par M. Max Pfister, président d'honneur de la Société. Il a été assisté de MM. Roberto Antonelli et Fernando Sánchez Miret, vice-présidents, ainsi que des membres du Bureau et du Conseil: M. Günter Holtus, Mme Maria Iliescu, MM. Lorenzo Renzi, Emilio Ridruejo, Gilles Roques, membres d'honneur, MM. Martin Glessgen, secrétaire-administrateur, André Thibault, secrétaire-administrateur adjoint, Thomas Städtler, secrétaire-trésorier, Fabrice Bernissan, secrétaire-trésorier adjoint, Mme Éva Buchi, MM. Cesáreo Calvo Rigual, Rosario Coluccia, Steven Dworkin, Mme Laura Minervini, M. Franz Rainer et Mme Rodica Zafiu, conseillers.

Le président d'honneur ouvre la séance en faisant vérifier le nombre des présents (106) et en indiquant le nom des votants par procurations (3).

1° et 2° M. Max Pfister, président d'honneur de la Société, prononce les mots suivants:

«Chers confrères, chers amis, depuis le Congrès de Nancy, quinze membres de la Société sont décédés, et vous voudrez bien, en hommage à leur mémoire, observer une minute de silence:

Antoni Maria Badia i Margarit, Reinhard Kiesler, Peter Koch, Michaela Livescu, Antonio Lupis, Gerold Hilty, Witold Mańczak, Brian Merrilees, Wulf Oesterreicher, Peter Ricketts, Rosita Rindler Schjerve, Cesare Segre, David Trotter, Alberto Varvaro, Heinz-Jürgen Wolf.

Notre Société exprime sa gratitude envers tous les membres décédés, dont plusieurs eurent un rôle éminent parmi nous ».

Le président d'honneur informe l'Assemblée que le Bureau de la Société a décerné le prix Albert-Dauzat, prix que notre Société attribue depuis 1957, à M. Klaus Grübl de l'Université de Munich pour l'ensemble de ses travaux linguistiques et philologiques et notamment ses travaux novateurs sur la *scripta* oïlique. M. Grübl sera donc membre de droit de la Société de linguistique romane pour les dix années à venir.

Le président d'honneur donne la parole au secrétaire-administrateur.

3° Rapport moral présenté par M. M. Glessgen.

«Chers confrères, chers amis. Je vais vous présenter l'état de notre Société et de la Revue de linguistique romane, à la fin du deuxième mandat de six ans que vous m'avez confié à Valence en 2010. Je parle aussi au nom d'André Thibault, le secrétaire-administrateur adjoint, qui m'a soutenu avec toute sa compétence, son engagement et son amitié au long des douze années de nos mandats.

A – Les Sociétaires. À la date du 30 juin 2016, la Société comptait 959 adhérents, dont 623 membres individuels et 336 personnes morales – bibliothèques et institutions.

À Nancy, nous étions 979, à Valence 1061, à Innsbruck 974. Nous avons pu ainsi stabiliser autant le nombre de nos membres individuels, inchangé depuis 2010 après une forte croissance depuis 2007, que le nombre des abonnements institutionnels, également inchangé depuis quatre années après une déperdition précédente. Le développement des abonnements électroniques a d'ailleurs déjà renforcé l'intérêt des bibliothèques pour notre *Revue*. Grâce à la gestion par la maison Sigloch depuis 2010 les abonnements institutionnels sont financièrement à jour; quant à nos membres, notre trésorier souhaiterait toutefois une plus grande réactivité de leur part pour s'acquitter de leur cotisation en début d'année.

La liste de nos membres est tenue à jour sur notre site («www.slir.org»). Dans l'optique d'une information toujours actuelle, je vous prie instamment de vérifier toutes les données vous concernant, notamment l'adresse professionnelle et le rattachement disciplinaire précis, et de nous signaler les erreurs et les lacunes éventuelles. Cela est d'autant plus important dans le cas de changements d'adresse, parce que nous avons de plus en plus de fascicules qui nous reviennent après l'envoi et que nous sommes obligés de les réexpédier à une nouvelle adresse qui ne nous a pas été communiquée à temps. C'est une surcharge financière pour la Société et une réelle perte de temps pour nous.

Je souhaiterais souligner l'importance que nous attribuons tant aux abonnements institutionnels qu'aux membres individuels qui reçoivent les fascicules chez eux, pratiquement à prix coûtant, et qui ont désormais accès à la collection intégrale de la *Revue* par voie électronique. Au-delà de la contribution financière, leur participation constitue un encouragement à des études difficiles, qui se trouvent symboliquement soutenues par cet effort de chacun d'entre eux.

Les pays représentés parmi nous sont au nombre de 41.

(a) Pour les membres individuels, ils se répartissent dans leur rattachement institutionnel entre 32 pays dont 12 sont représentés par plus de dix membres. Ce sont dans l'ordre: la France (94), l'Italie (92), l'Allemagne (83), la Roumanie (75), l'Espagne (56), la Suisse (41), la Belgique (31), l'Autriche (20), le Portugal (16), le Royaume-Uni (13), le Canada (13) et le Brésil (12). Les pays de l'Europe orientale groupent 15

membres, les pays nordiques 12. Suivent le Japon avec 8 membres et les États-Unis avec seulement 5 membres. En dehors du Canada et du Brésil, le Nouveau Continent est donc pratiquement absent parmi nos membres, ce qui marque une rupture quelque peu alarmante avec la communauté des chercheurs nord- et latino-américains.

(b) Les institutions reflètent, mais en partie seulement, les chiffres des membres individuels. La *Revue* est actuellement diffusée dans les bibliothèques de 33 pays: les États-Unis (60), l'Allemagne (54) et la France (47) restent en première position; comme auparavant, suivent avec un écart assez net l'Italie (30), le Canada (20), le Japon (19) et l'Espagne (18) – dont le nombre d'abonnements a doublé depuis 2013. Un nouvel écart est marqué avec le Royaume-Uni et les Pays-Bas (11), la Suisse (9), la Belgique (7) et l'Autriche (5).

Si en France, en Allemagne, en Italie et en Espagne le nombre des membres individuels correspond donc à peu près au double des abonnements institutionnels, ces derniers dépassent d'un facteur douze les membres individuels pour les États-Unis (60 contre 5). En revanche, parmi les pays de langue romane, nous n'avons aucun abonnement payant de la Roumanie, du Portugal ou du Brésil ni encore d'aucun des vingt pays hispanophones d'Amérique.

La présence toujours très forte de la *Revue* dans les bibliothèques des État-Unis et du Canada semble indiquer un intérêt constant et réel pour nos travaux en Amérique. Mais autant du côté des membres individuels que des bibliothèques, on souhaiterait un effort de ces pays qui sont essentiels pour notre discipline. C'est le moment de demander à nos confrères de se faire les ambassadeurs de notre Société auprès des bibliothèques et instituts de leurs villes et universités pour les inciter à se réabonner voire à s'abonner et de convaincre leurs amis et collègues d'Amérique de s'inscrire et de s'engager dans la Société.

Il est de toute manière inquiétant que des universités dans lesquelles nos sociétaires enseignent ne soient pas ou ne soient plus abonnées à la *Revue*. Il dépend en partie de vous que cette tendance s'inverse. Je pense que la récente mise en ligne de la *Revue* pourra soutenir vos efforts. Les bibliothèques universitaires ont souffert de fortes restrictions bugétaires ces dernières années, mais notre *Revue* reste très accessible par son prix raisonnable.

En attendant, avec une diffusion de presque 1000 fascicules en juin 2016, notre *Revue* est l'une des revues de linguistique les plus présentes dans les bibliothèques de l'Europe et de l'Amérique du Nord. Les chiffres manifestent la bonne santé de notre Société, qui continue à mettre en valeur l'intérêt épistémologique des idiomes de la Romania qui bénéficient de l'atout d'une documentation historique presque unique.

B. – La Revue. La *Revue de linguistique romane* est votre revue. Revue scientifique d'un niveau unanimement reconnu, elle est aussi un lien primordial entre tous les membres. La *Revue*, comme d'habitude depuis trente ans, a paru ponctuellement, deux fois par an, au milieu et à la fin de l'année. Nous vous devons cette régularité, qui inspire confiance autant aux bibliothèques qu'aux collègues.

La *Revue* vit exclusivement de ses propres recettes, sans aucune subvention ou aide d'aucune sorte. C'est le résultat d'efforts soutenus menés sur plusieurs décennies et qui nous rend entièrement maîtres de notre destin.

Vous constaterez lors du rapport financier que nous avons réussi à maintenir le niveau de nos dépenses, notamment grâce à notre imprimeur, le *Memminger MedienCentrum*, et à nos diffuseurs, la maison Sigloch et De Boccard qui, tous les trois, nous donnent pleine satisfaction. Nos publications monographiques restent toujours financièrement neutres pour la Société, et nous avons même pu résorber l'essentiel des investissements pour la mise en ligne de la *Revue* et la programmation des fonctions de recherche électronique.

Pour la *Revue*, nous publions chaque année un volume de 640 pages, en deux fascicules de 320 pages; ce chiffre s'est imposé à nous par un souci d'économie d'affranchissement: le dépasser nous ferait passer au-delà de 500 gr et, par là, dans une tranche de poids supérieure.

Notre *Revue* publie des articles, des comptes rendus, des 'mises en relief', des chroniques, parfois des notes de lecture ou des débats.

Dans les six derniers fascicules depuis 2013, nous avons fait paraître au total 37 articles sur 1218 pages, sept mises en relief et onze nécrologies. Les articles ont été fournis par 31 auteurs différents qui se répartissent entre huit pays, toujours en nous basant sur le lieu de rattachement professionnel au moment de la publication. En suivant le nombre des auteurs, ce sont la France (7), l'Allemagne et la Suisse (5), l'Espagne et la Belgique (4), l'Autriche (3), l'Italie (2) et le Canada (1).

Pour ce qui est de la métalangue des articles, le français continue à dominer (26) mais près d'un tiers des textes ont été écrits en espagnol (5), en italien (4) ou en catalan (2), tout comme dans l'exercice précédent. Dans les trois derniers fascicules, le français est même devenu minoritaire (8) en face des trois autres langues (10). Je rappelle qu'il ne tient qu'aux sociétaires de nous proposer des articles dans n'importe quelle langue romane autre que le français.

La diversité est notablement plus grande dans les langues objets: les articles ont porté sur les domaines galloromans d'oïl (12) et d'oc (5) ainsi que sur l'espagnol, l'italien et le catalan (3), le sarde (2), puis le roumain, le dalmate et le francoprovençal (1); la comparaison de plusieurs langues romanes a été traitée dans trois articles et des questions d'épistémologie de la linguistique, vue à partir de la Romania, dans quatre autres.

Les thèmes de la *Revue* s'inscrivent toujours dans les quatre axes du paradigme romaniste qui garantissent sa cohérence et sa place dans le cadre des revues actuelles: (i) la diachronie, (ii) la comparaison, (iii) la philologie et (iv) la variation, notamment diatopique, tous étudiés à travers les différents domaines de la linguistique: phonétique, phonologie et graphématique, morphologie et syntaxe, lexicologie, onomastique et étymologie, avec des incursions en codicologie et en sociolinguistique. Les articles de type comparatiste, impliquant plusieurs langues romanes, et ceux concernant les idiomes et variétés dits 'mineurs' gardent la place de choix qui leur revient dans la *Revue*.

La diversité méthodologique est celle que vous proposez. La *Revue* n'est ouverte qu'aux membres de la Société, mais à ceux-ci elle l'est sans distinction d'aucune sorte, à condition que les études proposées soient de haut niveau scientifique et non de vulgarisation, qu'elles ne tombent pas dans la polémique personnelle, qu'elles soient rédigées dans une langue romane et dans un langage correct et compréhensible, enfin, qu'elles soient présentées de façon acceptable en tenant compte des règles de notre feuille de

style. Les contributions de qualité, depuis la notule de deux pages jusqu'à l'article monographique, sont les bienvenues.

Le comité de rédaction de la *Revue*, instauré en 2004, intervient toujours dans l'acceptation des articles et les propositions d'aménagement faites aux auteurs des différents textes. Il s'est avéré être une institution performante et souple, connaissant des réorganisations régulières selon les disponibilités des confrères. Le comité de rédaction est soutenu par les membres actuels et anciens du bureau, duquel il est issu pour l'essentiel. Toute proposition est évaluée par au moins deux membres du comité ou du bureau. La *Revue* applique donc la pratique internationale de l'évaluation par les pairs – même si nous avons de bonnes raisons pour ne pas introduire l'anonymat qui ne correspond pas à la logique de notre discipline très spécialisée et, en même temps, très personnelle. La discrétion et la confiance réciproque se sont avérées jusqu'à présent d'excellentes conseillères.

Quant aux comptes rendus, notre confrère Paul Videsott a pris en charge depuis 2013 la coordination de ce volet important, naturellement soutenu, comme je l'ai toujours été, par les autres membres du comité de rédaction. En 2014, il a été rejoint par Mónica Castillo Lluch pour le domaine ibéroroman, ce qui a permis une meilleure prise en considération de la péninsule ibérique et des pays ibéro-américains.

Je souhaiterais remercier en ce lieu non seulement les auteurs des articles publiés mais également les confrères qui ont dû essuyer un refus de notre part, et surtout les nombreux confrères qui ont accepté de reprendre leur rédaction suite à la correspondance qu'ils ont eue avec moi-même, avec André Thibault, Paul Videsott ou avec un autre membre du comité de rédaction chargé de l'article en question.

En général, l'écart moyen entre la remise du manuscrit et sa publication dans la *Revue* est inférieur à une année. Pour garantir ce délai, nous préférons refuser des articles qui ne répondent pas pleinement à nos critères, plutôt que de produire un stock qui empêche une publication rapide des articles retenus. J'insiste sur le fait que le premier critère d'une acceptation ou d'un refus est l'adéquation à l'un des quatre axes mentionnés, diachronique, comparatiste, philologique ou variationniste.

Dans les six derniers fascicules de la *Revue*, des articles nécrologiques ont paru à la mémoire de onze confrères. Je demande instamment aux sociétaires de nous signaler le décès des confrères et de bien vouloir rédiger des articles nécrologiques rappelant la personnalité et l'œuvre de ceux qu'ils ont le mieux connus.

Les comptes rendus occupent dans les derniers six fascicules 460 pages, soit un quart de l'espace des trois volumes publiés depuis notre dernier congrès. Aux comptes rendus s'ajoutent les 'mises en relief' avec en tout 126 pages. Je compte, au total, 76 auteurs différents appartenant à treize nationalités: il s'agit de 22 confrères travaillant en France, 14 en Italie, 13 en Espagne, 8 en Allemagne, 5 en Suisse, 3 au Canada ou en Autriche, 2 dans le Royaume-Uni ou en Belgique, un en Hongrie, en Finlande, au Danemark ou au Japon.

À propos de ces comptes rendus, Paul Videsott, Mónica Castillo et moi remercions très vivement, en votre nom, leurs auteurs qui acceptent de donner du temps à la Société en faisant connaître les travaux des sociétaires et plus généralement les ouvrages significatifs qui paraissent dans le domaine de nos études. Une chronique bibliographique nourrie est un élément capital dans la vie d'une revue et nous avons reçu de nombreux

témoignages de l'importance et de l'utilité qu'elle présentait pour les sociétaires. Un compte rendu dense et bien réflechi coûte autant de temps qu'un bon article de taille moyenne; mais l'évaluation des travaux et le débat au sujet des réalisations, notamment de qualité, sont indispensables pour la recherche. Ici comme partout ailleurs, nous vous sommes reconnaissants d'éviter toute forme de polémique au seul profit de l'avancement de notre science.

Je dois, pour conclure sur ce point, remercier en votre nom les membres du comité de rédaction ainsi que les conseillers délégués auprès du bureau, en particulier ceux dont le mandat se termine aujourd'hui. Ils ont tous activement soutenu la rédaction de notre *Revue* – leur rôle n'a rien d'une distinction honorifique mais constitue une responsabilité sérieuse qui implique une participation active à la vie de la Société.

Permettez-moi enfin de remercier très sincèrement tout d'abord mon prédécesseur, Gilles Roques, qui continue avec la constance qui lui est propre à animer la rubrique de 'Philologie et éditions de textes' en mettant à la disposition des sociétaires toute son érudition et toute sa verve. Son soutien permet ainsi de garder le niveau d'excellence qui a fait la renommée de la *Revue* dans ce domaine central.

Mes remerciements vont ensuite à notre confrère Thomas Städtler qui porte depuis 2013 la charge de la gestion financière de la Société, après avoir repris le flambeau de Gerhard Ernst après Jean-Paul Chauveau. Thomas Städtler présentera tout à l'heure le rapport financier. Il est difficile de rendre un juste hommage qui serait proportionné aux efforts menés par ces amis savants dans l'indispensable gestion matérielle de notre Société, menée avec autant de dévouement que de compétence. Que Thomas, tout comme ses prédécesseurs Gerhard et Jean-Paul, reçoivent ici publiquement mes remerciements les plus amicaux!

Enfin, je souhaiterais remercier le secrétaire de rédaction de notre *Revue*, notre jeune collègue Dumitru Kihaï, qui soutient toute notre équipe avec un engagement inconditionnel et une souplesse remarquable.

C.—LA BIBLIOTHÈQUE DE LINGUISTIQUE ROMANE. Dans notre collection de la Bibliothèque de Linguistique Romane (BiLiRo), nous avons publié depuis le dernier Congrès cinq titres, disponibles au secrétariat de la Société: la monographie très attendue de Pierre Rézeau sur Les Noëls en France aux XVe et XVIe siècle (BiLiRo 11), les mélanges en l'honneur de l'éméritat de notre ancien trésorier Jean-Paul Chauveau, Dialectologie et étymologie galloromanes édités par Yan Greub et André Thibault (BiLiRo 12), le volume de colloque de Zurich en l'honneur du 80e anniversaire de notre président d'honneur Max Pfister, Étymologie romane, édité par Wolfgang Schweickard et moimême, enfin — en collaboration avec le Centro di Studi Filologici e Linguistici Siciliani — le monumental Vocabolario Storico-Etimologico del Siciliano (VSES) de notre très regretté ancien président Alberto Varvaro (Hors Série 3.1 et 3.2). Giovanni Ruffino et moi-même avons exprimé en son lieu tous nos sentiments de mélancolie liés à cette belle réalisation dont l'achèvement a rejoint notre ami paternel quelques jours seulement avant sa disparition.

La dernière publication en date de la BiLiRo met en œuvre toutes les énergies intellectuelles de notre Société: ce sont les *Actes du XXVII*^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes de Nancy, édités en deux beaux volumes par Éva Buchi, Jean-Paul Chauveau et Jean-Marie Pierrel (BiLiRo 14.1 et 14.2).

Depuis 2015, la BiLiRo a été renforcée par les huit collections des *Travaux de Linguistique Romane* (TraLiRo) qui sont dirigées par une vingtaine de confrères engagés depuis de longues années dans notre Société.

D. - LES CONGRÈS ET AUTRES ACTIVITÉS.

Depuis le dernier congrès, nous avons pu mener à terme la mise en ligne des fascicules de la *Revue de Linguistique Romane* et préparer un site permettant des interrogations en accès libre sur l'intégralité de la *Revue* et des collections de la BiLiRo et des TraLiRo («www.eliphi.fr», *ELiPhi numérique*). Pour les bibliothèques abonnées, il est également possible de télécharger tous les volumes autant de la *Revue* que des différentes collections, sachant qu'un certain nombre d'ouvrages sont librement accessibles.

Enfin, la Société s'occupe des congrès triennaux de linguistique et de philologie romanes qui représentent son activité principale à côté de la *Revue* et des publications monographiques. Comme je l'ai dit, les *Actes* du Congrès de Nancy viennent de paraître, et je souhaiterais remercier ici une nouvelle fois en votre nom ses éditeurs Éva Buchi, Jean-Marie Pierrel et Jean-Paul Chauveau qui avaient déjà réalisé un congrès aussi souriant qu'exigeant.

Il y a trois ans, vous avez voté pour Rome comme lieu du congrès actuel, succédant ainsi lointainement aux quatre autres congrès qui se sont tenus en Italie depuis la fondation de la Société, à distance chaque fois de deux décennies: Palerme en 1995, Naples en 1974, Florence en 1956 et, déjà, Rome en 1932. Vous avez tous pu constater combien nos confrères romains et italiens animés par notre vice-président Roberto Antonelli et par Gioia Paradisi se sont engagés dans la préparation de cette rencontre dans la prestigieuse Université de la Sapienza. En votre nom à tous et au nom du bureau de la Société, je leur exprime toute notre gratitude et nous leur assurons toute notre reconnaissance pour cet accueil inoubliable.

La publication des actes se placera dans la continuité du Congrès précédent sous la seule responsabilité de notre Société et des organisateurs du Congrès. Pour éviter le gigantisme des publications antérieures, la publication dans la BiLiRo sera soumise à une sélection selon la représentativité et le caractère innovant des contributions. Ainsi, nous pourrons garantir la qualité des actes et en même temps leur diffusion à un prix accessible autant à des chercheurs individuels qu'à toute bibliothèque universitaire.

Permettez-moi une dernière remarque qui me concerne personnellement: mon mandat arrive à échéance pour la deuxième fois et je me présenterai aujourd'hui devant vous pour un troisième mandat. Comme vous le savez, je partage le travail pour la Société et pour la Revue avec mes confrères André Thibault et Paul Videsott, que je souhaiterais proposer par cette même occasion comme les deux futurs adjoints au secrétaire. Aucun de nous trois ne serait en mesure de faire face à cette tâche sans le soutien des deux autres.

Voilà mes chers confrères, l'état présent de notre Société. D'un congrès à l'autre, nous nous efforçons d'aller toujours de l'avant pour grouper les romanistes, pour maintenir très haut et rehausser sans cesse le niveau de notre *Revue* et servir ainsi la communauté romane et scientifique. Je souhaite que pour les trois ans à venir, elle continue à vous aider dans vos travaux et constitue pour vous cet encouragement, cette motivation dont nous avons tous besoin pour mesurer que nos efforts ne sont pas vains.»

Le rapport du secrétaire-administrateur est adopté à l'unanimité.

- 4° RAPPORT FINANCIER présenté par le secrétaire-trésorier, M. Thomas STÄDTLER.
- «Monsieur le président d'honneur, chers collègues et chers amis!

Mon rapport financier en tant que secrétaire-trésorier de notre Société couvre la période du 1^{er} juin 2013 jusqu'à la fin de juin 2016, soit, en gros, la période depuis le dernier congrès à Nancy.

Du point de vue du secrétaire-trésorier, cette période est caractérisée surtout par la numérisation et la mise en ligne de tous les volumes de notre revue, ce qui a été l'activité la plus remarquable de ces dernières années. Et bien que cette activité ait été quelque peu coûteuse, notre situation financière peut être dite d'une bonne santé.

Vous aurez tous devant les yeux au fur et à mesure le rapport chiffré. Je commence par les titres en possession de là Société, qui constituent notre fonds de réserve. On y constate, comme déjà à Nancy, une augmentation tranquille et continuelle, même s'il y a eu une certaine baisse pendant les premiers mois de cette année. Et j'ajoute que c'est un fonds que je ne touche pas dans mes tâches quotidiennes.

En ce qui concerne nos comptes bancaires, nous fonctionnons désormais avec le seul compte courant auprès de la banque CIC Est à Strasbourg. En mars 2014, j'ai clos notre compte auprès de la Banque Postale qui était resté pratiquement sans activité, tout en causant des frais. La somme de 17.561,38 € qui s'y trouvait a été versée sur le compte du CIC Est.

Il est évident que le développement des comptes bancaires de notre société connaît une certaine fluctuation d'une année à l'autre, une fluctuation qui est due aux exigences divergentes qui surgissent. Ainsi, la fabrication des fascicules de la *Revue*, par exemple, peut produire des coûts une année et des revenus l'année suivante. De même, les frais pour notre base de données sont très variables d'une année à l'autre. Et finalement, la numérisation de la *Revue de Linguistique Romane* et la mise en ligne ont causé des frais considérables mais uniques.

Une certaine fluctuation existe aussi, il faut le dire, en ce qui concerne les cotisations des membres de notre Société qui devraient être versées au début de chaque année, puisqu'il s'agit là en même temps de l'abonnement à notre Revue dont la production et la diffusion génèrent des frais non négligeables et constants. Je vous suis d'autant plus reconnaissant de ne pas m'en vouloir de mes différentes actions de rappel. Actuellement, plus précisément à la date du premier juillet 2016, il s'agit pour l'année en cours et les années précédentes, de 608 cotisations qui n'ont pas été réglées. Vu les tarifs variés que nous avons pour les différents groupes de membres, cela produit un déficit dans notre comptabilité de non moins de 27.068 €. Vous comprenez que c'est une situation qui ne peut guère satisfaire le trésorier et qui pèse sur notre Société. Je vous prie donc instamment de profiter de chaque début d'année pour vous acquitter de votre cotisation, comme heureusement bon nombre de nos confrères le pratiquent. Pour vous faciliter la tâche, le Bureau de la Société a donc décidé d'envoyer aux membres après l'envoi du deuxième fascicule de l'année en cours un rappel de bien vouloir régler leur cotisation pour l'année suivante avant fin février. La solution la plus simple serait la mise en place d'un virement bancaire annuel sur le compte de la SLiR. Les coordonnées du compte bancaire se trouvent sur le site de notre Société et dans chaque fascicule de notre revue. Si cette solution vous paraît intéressante, je vous prie de bien vouloir contacter votre banque pour cette opération.

J'ajouterai que nos membres ont accès à l'intégralité des fascicules électroniques de la Revue, même aux cinq dernières années qui sont protégées par un abonnement; cet accès sera réservé à partir de l'année prochaine aux membres qui sont en règle avec leur cotisation. Voilà les préoccupations profondes de votre trésorier.

Je renonce à vous lire tous les chiffres que vous voyez sur l'écran et qui seront imprimés dans le fascicule de décembre de notre revue. J'attire votre attention seulement sur le solde final en bas de la dernière page.

Titres 2013-2016:

31.05.2013	20.331,67 €
31.12.2013	20.385,92 €
31.12.2014	20.670,97 €
31.12.2015	20.764,68 €
30.06.2016	20.702,62€

Avoir de la SLiR le 30.06.2013:

n.			
11	r	es	•

20.331,67€

Comptes bancaires:

65.678,21€

Solde final:

86.009,88€

Année 2013 (juillet - décembre)

RECETTES	
Cotisations	3.697,00 €
RLiR + BiLiRo	38.470,93 €
Intérêts sur compte bancaire	553,95 €
Autres	650,00 €
Total recettes	43.371,88 €
Dépenses	
Frais bancaires	342,72 €
Impression	4.569,01 €
RLiR (rédaction, mise en page)	9.372,00 €
Site internet (création, gestion)	1.615,50 €
Autres (poste, copies, etc.)	207,48 €
Total dépenses	16.106,71 €
Recettes – dépenses	27.265,17 €
Solde final	113.275,05 €

122.664,10 €

Solde final

	Année 2014
RECETTES	
Cotisations	13.844,10 €
RLiR + BiLiRo	36.505,76 €
Intérêts sur compte bancaire	771,00 €
Autres	3.000,00 €
Total recettes	54.120,86 €
Dépenses	
Frais bancaires	586,56 €
Impression	13.492,57 €
RLiR (rédaction, mise en page)	20.107,55 €
Site internet (création, gestion)	8.286,70 €
Autres (poste, copies, etc.)	221,60 €
Total dépenses	42.694,98 €
Recettes – dépenses	11.425,88 €
Solde final	124.700,93 €
	Année 2015
RECETTES	
RECETTES Cotisations	11.629,20 €
	11.629,20 € 30.432,28 €
Cotisations	
Cotisations RLiR et BiLiRo	30.432,28 €
Cotisations RLiR et BiLiRo Intérêts sur compte bancaire	30.432,28 € 801,12 €
Cotisations RLiR et BiLiRo Intérêts sur compte bancaire Total recettes	30.432,28 € 801,12 €
Cotisations RLiR et BiLiRo Intérêts sur compte bancaire Total recettes Dépenses	30.432,28 € 801,12 € 42.862,60 €
Cotisations RLiR et BiLiRo Intérêts sur compte bancaire Total recettes Dépenses Frais bancaires	30.432,28 € 801,12 € 42.862,60 €
Cotisations RLiR et BiLiRo Intérêts sur compte bancaire Total recettes Dépenses Frais bancaires Impression	30.432,28 € 801,12 € 42.862,60 € 603,22 € 6.930,01 €
Cotisations RLiR et BiLiRo Intérêts sur compte bancaire Total recettes Dépenses Frais bancaires Impression Site internet	30.432,28 € 801,12 € 42.862,60 € 603,22 € 6.930,01 €
Cotisations RLiR et BiLiRo Intérêts sur compte bancaire Total recettes Dépenses Frais bancaires Impression Site internet (numérisation RLiR, gestion)	30.432,28 ∈ $801,12 ∈$ $42.862,60 ∈$ $603,22 ∈$ $6.930,01 ∈$ $14.555,00 ∈$
Cotisations RLiR et BiLiRo Intérêts sur compte bancaire Total recettes DÉPENSES Frais bancaires Impression Site internet (numérisation RLiR, gestion) RLiR, BiLiRo	30.432,28 ∈ $801,12 ∈$ $42.862,60 ∈$ $603,22 ∈$ $6.930,01 ∈$ $14.555,00 ∈$ $22.158,00 ∈$
Cotisations RLiR et BiLiRo Intérêts sur compte bancaire Total recettes Dépenses Frais bancaires Impression Site internet (numérisation RLiR, gestion) RLiR, BiLiRo Enterrement David Trotter	30.432,28 ∈ $801,12 ∈$ $42.862,60 ∈$ $603,22 ∈$ $6.930,01 ∈$ $14.555,00 ∈$ $22.158,00 ∈$ $653,20 ∈$

Année 2016 (- 30 juin)
--------------	------------

RECETTES	
Cotisations	16.430,15 €
RLiR et BiLiRo	704,46 €
Total recettes	17.134,61 €
Dépenses	
Frais bancaires	378,61 €
Impression	4.479,12 €
Site internet	9.560,00 €
RLiR et BiLiRo	11.506,17 €
Total dépenses	25.923,90 €
Recettes – dépenses	-8.789,29 €
Solde final	113.812,85 €

Ce solde final reste naturellement provisoire puisqu'il y aura un certain va-et-vient tout au long de l'année. Ce mois de juillet, nous avons reçu de Sigloch, notre distributeur, une somme de plus de vingt mille euros qui, naturellement, n'entre pas dans mon rapport qui s'arrête, comme je l'ai dit, fin juin. Il y a également des fluctuations importantes d'une année sur l'autre, et il peut y avoir des années qui nous apportent un déficit comme c'était le cas en 2015. Mais notre budget est en équilibre, ce qui me rassure autant comme secrétaire-trésorier que comme membre de notre Société.

Pour terminer, permettez-moi trois remarques personnelles: ce poste de trésorier est beaucoup plus communicatif de ce que je n'aurais pu penser. Pendant les trois années depuis notre dernier congrès j'ai reçu près de 3 000 messages électroniques individuels et j'en ai écrit à peu près autant. Je ne sais pas si j'ai toujours pu donner entière satisfaction à tous les collègues, mais j'espère au moins n'avoir laissé aucun parmi vous sans réponse. Mes remerciements vont ici à mon prédécesseur, Gerhard Ernst, qui m'a initié avec beaucoup de savoir et de patience aux finesses de ce poste et qui avait fourni un travail colossal de mise en place avant que je ne prenne sa succession. Et mes remerciements vont finalement à Dumitru Kihaï et à Martin Glessgen pour leur grande disponibilité et leurs conseils toujours avisés.

Je vous remercie de votre attention!»

5° RAPPORT des commissaires aux comptes, Mme Lene Schøsler et M. Daniel Jacob.

Le rapport financier a été approuvé par les commissaires aux comptes, Mme Lene Schøsler et M. Daniel Jacob. Il est adopté à l'unanimité et l'assemblée remercie par ses aplaudissements Thomas Städtler pour les grands services qu'il a rendus à la Société.

6° ÉLECTIONS

- (a) Élection du président pour les trois années à venir.
- M. Max Pfister, président d'honneur, fait savoir que le bureau est unanime à suggérer que se maintienne la tradition d'élire président l'un de nos vice-présidents. Lors du Congrès de Nancy, M. Lorenzo Renzi, alors le vice-président avec la plus grande ancienneté a dû renoncer pour des raisons de santé à sa candidature pour la présidence, ce qui a entraîné l'élection de deux vice-présidents en même temps, M. Roberto Antonelli et M. Fernando Sánchez Miret. M. Sánchez Miret ayant tenu à laisser la préséance à son aîné, organisateur du congrès de Rome, le président d'honneur propose donc, au nom du bureau, la candidature de M. Roberto Antonelli. Le président s'adresse à l'assemblée pour demander s'il y a une autre candidature. L'assemblée n'ayant pas proposé d'autres candidats, on procède à un vote à bulletin secrets à l'issue duquel M. Roberto Antonelli est élu président par 88 voix sur 106 votants.
 - (b) Élection du vice-président pour les six années à venir.

Le président d'honneur présente à l'Assemblée la candidature de Mme Lene Schøsler qui a soumis également la candidature de son université, Copenhague, comme siège du XXIX° Congrès de la Société de Linguistique Romane. L'assemblée n'ayant pas proposé d'autres candidats, Mme Schøsler se présente brièvement en soulignant notamment son attachement à la Société qui l'a accompagnée dans ses travaux à travers les trois dernières décennies. À l'issue d'un vote à bulletins secrets, Mme L. Schøsler est élue vice-présidente par 98 voix sur 102 votants.

(c) (d) Élection du secrétaire-administrateur et de deux secrétaires-administrateurs adjoints pour les six années à venir.

Pour les fonctions des secrétaires-administrateurs, les actuels titulaires MM. Martin Glessgen et André Thibault se présentent comme candidats, tout en souhaitant pouvoir partager leurs fonctions avec un deuxième secrétaire-administrateur adjoint, M. Paul Videsott, chargé notamment de la gestion des comptes rendus dans la *Revue de Linguistique Romane*. Le président d'honneur présente les trois candidatures émanant unanimement du bureau. L'assemblée n'ayant pas proposé d'autres candidats, on procède à un vote à bulletins secrets à l'issue duquel MM. Glessgen, Thibault et Videsott sont élus avec respectivement 84, 91 et 91 voix sur 99 votants.

(e) Élection de sept conseillers en remplacement de ceux qui avaient été élus à l'Assemblée générale de València en 2010.

Sept postes de conseillers étant libres (ceux de MM. Cesáreo Calvo Rigual, Anthony R. Lodge, Mme Laura Minervini, M. Franz Rainer et Mme Rodica Zafiu ayant été élus à València ainsi que ceux de M. Peter Koch, élu à l'Assemblée générale de Nancy en 2013 et décédé en 2014, et de M. Wulf Oesterreicher, élu à València et décédé en 2015), le président-d'honneur présente sept noms proposés par le Bureau, en fonction des critères habituels (participations aux congrès et à la vie de la Société, équilibre géographique prenant en compte la répartition des sociétaires); les sept candidats sont présentés brièvement par des membres actuels du Bureau. L'assemblée n'ayant pas proposé d'autres candidats, on procède à un vote à bulletin secrets dont les résultats sont annoncés par la

suite. Sont élus M. Stefano Asperti, Mme Reina Bastardas, M. Frédéric Duval, Mmes Brenda Laca, Jutta Langenbacher-Liebgott, Gioia Paradisi et Micaela Popescu.

(f) Autres élections.

En l'absence d'autres élections, ce point de l'ordre du jour a été supprimé.

(g) Élection d'un président d'honneur

Le président d'honneur propose, au nom du Bureau, l'élection de M. Robert Martin, membre d'honneur, comme nouveau et deuxième président d'honneur de la Société de Linguistique Romane. Le vote, à main levée, est acquis à l'unanimité.

Le Bureau et le Conseil sont donc ainsi composés:

Présidents d'honneur: MM. Robert Martin et Max Pfister

Membres d'honneur: MM. Jean-Pierre Chambon, Jean-Paul Chauveau, German Colón, Günter Holtus, Mme Maria Iliescu, MM. Bernard Pottier, Lorenzo Renzi, Emilio Ridruejo, Gilles Roques, Marius Sala, Joan Veny et Marc Wilmet

Président: M. Roberto Antonelli

Vice-présidents: Mme Lene Schøsler et M. Fernando Sánchez Miret

Secrétaire-administrateur: M. Martin Glessgen

Secrétaires-administrateurs adjoints: MM. André Thibault et Paul Videsott

Secrétaire-trésorier: M. Thomas Städtler

Secrétaire-trésorier adjoint: M. Fabrice Bernissan

Conseillers délégués auprès du Bureau: M. Stefano Asperti, Mmes Reina Bastardas, Éva Buchi, MM. Rosario Coluccia, Steven Dworkin, Frédéric Duval, Mmes Brenda Laca, Jutta Langenbacher-Liebgott, M. Adam Ledgeway, Mmes Célia Márques Telles, Gioia Paradisi et Micaela Popescu

6° Commissaires aux comptes

L'Assemblée désigne dans ces fonctions, sur proposition du bureau, les deux conseillers sortants MM. Cesáreo Calvo Rigual et Franz Rainer.

7° Siège du XXIX^e Congrès

Le président d'honneur informe l'Assemblée de la candidature de Copenhague pour l'organisation du prochain Congrès de la Société de Linguistique Romane et donne la parole à Ian Lindschouw de l'Université de Copenhague qui présente cette candidature. Ces informations données et en l'absence d'autre candidature, la candidature de Copenhague est adoptée à l'unanimité. Le XXIX° Congrès aura lieu du lundi 1° juillet 2019, 14h jusqu'au samedi 6 juillet 2019, 13h. Le président d'honneur remercie vivement M. Lindschouw et Mme Schøsler de leur proposition qui ralliera les pays scandinaves dans leur engagement romaniste centenaire. Au nom du Bureau et de toute l'assemblée il confie la charge de l'organisation du prochain Congrès à la nouvelle vice-présidente Mme Lene Schøsler.

8° Divers

Le Président d'honneur annonce ensuite le projet des actes du XXVIII^e Congresso internazionale di linguistica et filologia romanza de Rome qui seront publiés par les organisateurs du Congrès et la Société de linguistique romane (sous la direction de Roberto Antonelli et Martin Glessgen, en collaboration avec Paul Videsott; le Bureau de la Société forme le comité éditorial). La publication sur papier dans la Bibliothèque de Linguistique Romane s'inscrira dans les mêmes dimensions que celle des actes du XXVII^e Congrès de Nancy qui sont présentés lors de l'assemblée générale par leur éditrice Mme Eva Buchi. Les actes comporteront le texte des événements communs ainsi qu'un aperçu synthétique du travail de chacune des sections, avec un choix représentatif de communications ou de posters, opéré par les présidents, reflétant les différentes approches méthodologiques et thématiques et les langues représentées au sein de la section.

Sur les 800 propositions initiales, les actes pourront contenir le texte de 200 conférences ou posters. Les propositions écrites (11 pages, 3000 signes, feuille de style de la *Revue de Linguistique Romane*) devront parvenir au plus tard le 30 novembre 2016 aux éditeurs des actes et, en même temps, aux présidents de section qui informeront les auteurs avant le 30 avril 2017 si leur texte est retenu pour la publication.

Le président d'honneur soumet à l'assemblée la proposition que les personnes dont les contributions seraient publiées dans les actes du Congrès de Rome soient ou deviennent membres de la Société de Linguistique Romane, tout comme pour une publication dans la Revue de Linguistique Romane. Il propose un vote à main levée qui remporte une large majorité en faveur de cette proposition.

9° Clôture

Le président conclut en remerciant très chaleureusement les organisateurs de ce congrès et les sociétaires qui ont a participé à l'Assemblée générale. Il exprime sa confiance dans l'avenir de nos études et de notre Société.

La séance est levée à 18h45.